



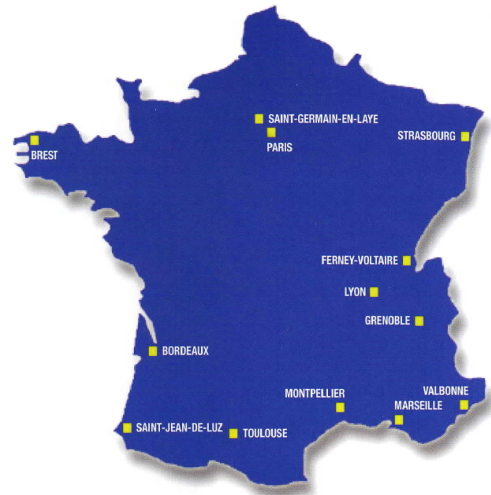
## Section Internationale Espagnole

**Journée portes ouvertes : samedi 15 février**

### Particularités de la section internationale

- Apprentissage de la langue et la culture espagnoles à un haut niveau.
- 6-7 heures hebdomadaires dispensées en espagnol.
- Professeurs espagnols pour les matières spécifiques.
- Diplôme du Baccalauréat « Option Internationale ».
- Diplôme de « Bachiller » espagnol.
- Voyages culturels en Espagne.

Les sections internationales espagnoles dans les lycées français :



### Matières spécifiques, programmes et professeurs

#### Littérature espagnole (4 h / semaine) :

- Programme basé sur l'étude d'œuvres et auteurs espagnols et hispano-américains. Le programme est approuvé par le MEN après concertation avec les autorités pédagogiques espagnoles.
- L'enseignement est dispensé par un professeur espagnol avec la collaboration d'un professeur français spécialement recruté pour la section.

#### Histoire-Géographie (4-5 h)

- Programme approuvé par le MEN et accordé avec les autorités espagnoles, dispensé pour moitié par un professeur français et pour moitié par un professeur titulaire espagnol.
- Professeur français : 2 h hebdomadaires.
- Professeur espagnol : 2-3 h.

La section internationale exige plus de travail de la part des élèves et comporte des horaires plus chargés. En revanche, les matières spécifiques sont très coefficientées pour le bac.

### Option Internationale du Baccalauréat (OIB)

Pour obtenir le Diplôme du Baccalauréat « Option Internationale », les élèves passent un bac à deux épreuves spécifiques composées d'un écrit et d'un oral.

### Diplôme de « Bachiller » espagnol

Les élèves qui obtiennent le Diplôme du Baccalauréat OIB peuvent demander le Diplôme de « Bachiller » espagnol à la seule condition d'avoir réussi les épreuves des matières spécifiques.

### Admission

Pour être admis dans la Section en Seconde le candidat doit réussir un test qui évalue le niveau de langue et être motivé et capable de répondre à une forte charge de travail, raison pour laquelle on examine aussi le dossier scolaire du candidat.

Pour la demande d'inscription, se diriger à l'Administration du lycée.

		Coefficients des matières spécifiques		
		L	ES	S
Littérature	Écrit	6	5	5
	Oral	4	4	4
Histoire-Géographie	Écrit	5	5	4
	Oral	3	4	3

**Test d'admission : mercredi 14 mai**